



l'académie de Paris en chiffres



2015

Sommaire

L'académie de Paris

_ Présentation	3
----------------	---

Le 1^{er} degré public et privé sous contrat

_ Nombre d'écoles publiques et privées sous contrat	4
_ Nombre d'élèves dans le public et le privé sous contrat	4
_ Personnels exerçant dans l'enseignement scolaire	4
_ Scolarisation pour tous : élèves à besoins éducatifs particuliers	5
_ Accompagnement éducatif dans les écoles en 2014/2015	6
_ Langues	6

Le 2^d degré public et privé sous contrat

_ Nombre d'établissements publics et privés sous contrat	8
_ Nombre d'élèves par établissement dans le public et le privé sous contrat (pré-baccalauréat)	8
_ Enseignement technologique et professionnel dans le public et le privé sous contrat (pré-baccalauréat)	10
_ Personnels exerçant dans l'enseignement scolaire	10
_ Scolarisation pour tous : élèves à besoins éducatifs particuliers	11
_ Langues	13

Éducation prioritaire

_ 1 ^{er} degré	14
_ 2 ^d degré	14

Résultats aux examens

_ Diplôme national du brevet session 2015	16
_ Baccalauréat session 2015	16

Enseignement supérieur

_ Effectifs étudiants dans le public et le privé durant l'année universitaire 2014-2015	17
_ Vie étudiante - CROUS de Paris	17
_ Établissements de l'enseignement supérieur	18
_ Personnels exerçant dans l'enseignement supérieur	18

L'académie de Paris

Présentation

Paris est la seule académie monodépartementale de la France métropolitaine. Elle couvre la ville-capitale et bénéficie d'une organisation spécifique : le recteur est entouré d'un directeur, en charge de l'enseignement scolaire de la maternelle jusqu'au baccalauréat et d'un vice-chancelier des universités en charge de l'enseignement supérieur.

Le directeur de l'académie de Paris, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale est assisté de deux inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'Éducation nationale, l'un chargé du premier degré, l'autre du second degré.

Site Gambetta

Direction de l'académie de Paris (enseignement scolaire)

94, avenue Gambetta 75984 Paris Cedex 20 - Tél. : 01 44 62 40 40 - Fax : 01 40 30 12 72

www.ac-paris.fr

Au printemps 2016, le rectorat de Paris emménagera dans ses nouveaux locaux sur le site Visalto, boulevard d'Indochine, Paris 19^e

Horaires d'ouverture :

- _ Pour tous les services : de 9 h à 12 h 30 du lundi au vendredi
- _ L'après-midi sur rendez-vous

Accès par la route :

- _ Porte des Lilas, prendre l'avenue Gambetta

Accès métro :

- _ Ligne 3 : Arrêt Gambetta - Ligne 3 Bis : Arrêt Pelleport ou Saint-Fargeau

Accès bus :

- _ Lignes 26, 60, 61, 64 ou 96

Site Sorbonne

Chancellerie des universités de Paris (enseignement supérieur)

47, rue des Écoles 75230 Paris Cedex 05 - Tél. : 01 40 46 22 11 - Fax : 01 40 46 20 10

www.sorbonne.fr

Horaires d'ouverture :

- _ Pour les étudiants (1, rue Victor Cousin, Paris 6^e) :
lundi, mardi et jeudi : 9 h 30 - 12 h et 14 h - 17 h
vendredi : 9 h 30 - 12 h
- _ Tout public : Du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h

Accès métro :

- _ Ligne 10 : Arrêt Cluny La Sorbonne - Ligne 4 : Arrêt Saint-Michel ou Odéon
RER B : Arrêt Luxembourg - RER C : Arrêt Saint-Michel

Accès bus :

- _ Lignes 21, 27, 38, 47, 63, 85, 86 ou 87

Le 1^{er} degré public et privé sous contrat

(chiffres année scolaire 2014/2015)

773 écoles

170 903 élèves

Dépenses de l'académie :

467 millions d'euros au titre du 1^{er} degré public (budget 2015).

Le budget de l'enseignement privé sous contrat des 1^{er} et 2^d degrés est globalisé

soit **302 millions d'euros** (budget 2015)

Nombre d'écoles publiques et privées sous contrat

	Public	Privé sous contrat	TOTAL
Écoles maternelles	309	2	311
Écoles élémentaires	353	107	460
Écoles spécialisées	0	2	2
TOTAL 1 ^{er} degré	662	111	773

Nombre d'élèves dans le public et privé sous contrat

	Public	Privé sous contrat	TOTAL
Maternelles	54 474	10 749	65 223
Élémentaires	79 987	24 874	104 861
Enseignement spécialisé	661	158	819
TOTAL 1 ^{er} degré	135 122	35 781	170 903

Personnels exerçant dans l'enseignement scolaire

- données au 31 janvier 2015 - source CNE (contrôle national des emplois) en équivalent temps plein (ETP) -

Le personnel enseignant du premier degré public :

(inspection, direction, professeurs des écoles) _____ 7 666

Le personnel enseignant du premier degré privé sous contrat _____ 1 528

294 auxiliaires de vie scolaire équivalent temps plein dont :

> 219 AVSI auxiliaires de vie scolaire chargés de l'accompagnement individualisé

> 23 AVSCO auxiliaires de vie scolaire collectifs

> 52 AVSM auxiliaires vie scolaire mutualisés

Scolarisation pour tous : élèves à besoins éducatifs particuliers

Scolarisation des élèves nouveaux arrivants organisée par le centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (CASNAV)

Elèves nouveaux arrivants scolarisés _____ 941

Dans **50 structures Unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A)**

10 origines géographiques : Afrique subsaharienne, Amérique latine / Antilles, Asie Centrale, Asie du Sud, Maghreb, Moyen-Orient, Amérique du Nord, Union européenne / Europe occidentale, Balkans / Europe orientale, Extrême Orient.

Scolarisation des élèves en situation de handicap

Scolarisation en milieu scolaire ordinaire en inclusion individuelle (chiffres de l'enquête ministérielle octobre 2014)

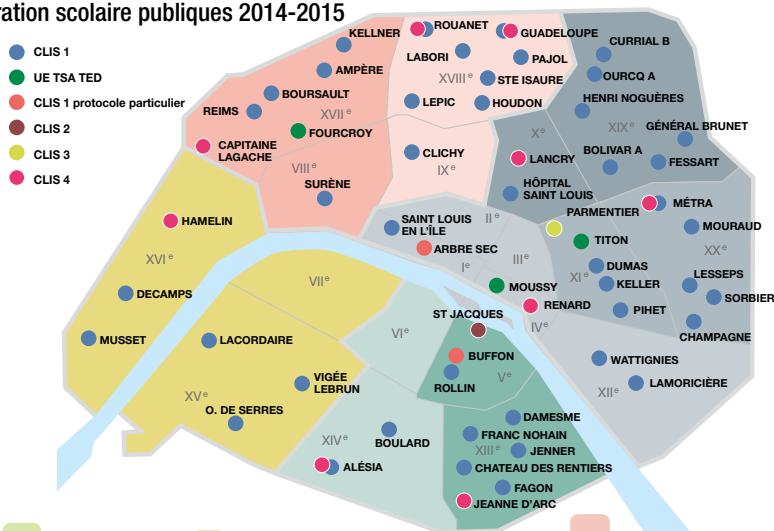
3 433 élèves en situation de handicap répartis ainsi :

851 en maternelle - **2 582** en élémentaire

Scolarisation en milieu scolaire ordinaire par des dispositifs collectifs d'inclusion ; à la rentrée 2014, l'académie de Paris comptait :

60 classes d'inclusion scolaire (CLIS) dont 45 CLIS de type 1 pour les élèves ayant des troubles des fonctions cognitives, handicap mental ou troubles psychiques, 2 classes espaces relais "R'école 2" pour des élèves ayant des difficultés de comportement, 1 CLIS de type 2 pour les élèves ayant des troubles des fonctions auditives, 2 CLIS de type 3 pour les élèves ayant des troubles des fonctions visuelles, 10 CLIS de type 4 pour des élèves ayant des troubles des fonctions motrices ou des troubles des apprentissages. Par ailleurs, 4 Unités d'enseignement pour des élèves ayant des troubles du spectre autistique ou des troubles envahissants du développement (UE TSA-TED) fonctionnent en collaboration avec des secteurs de psychiatrie infanto-juvénile ou 1 service médico-social pour celle en maternelle.

Classes d'intégration scolaire publiques 2014-2015



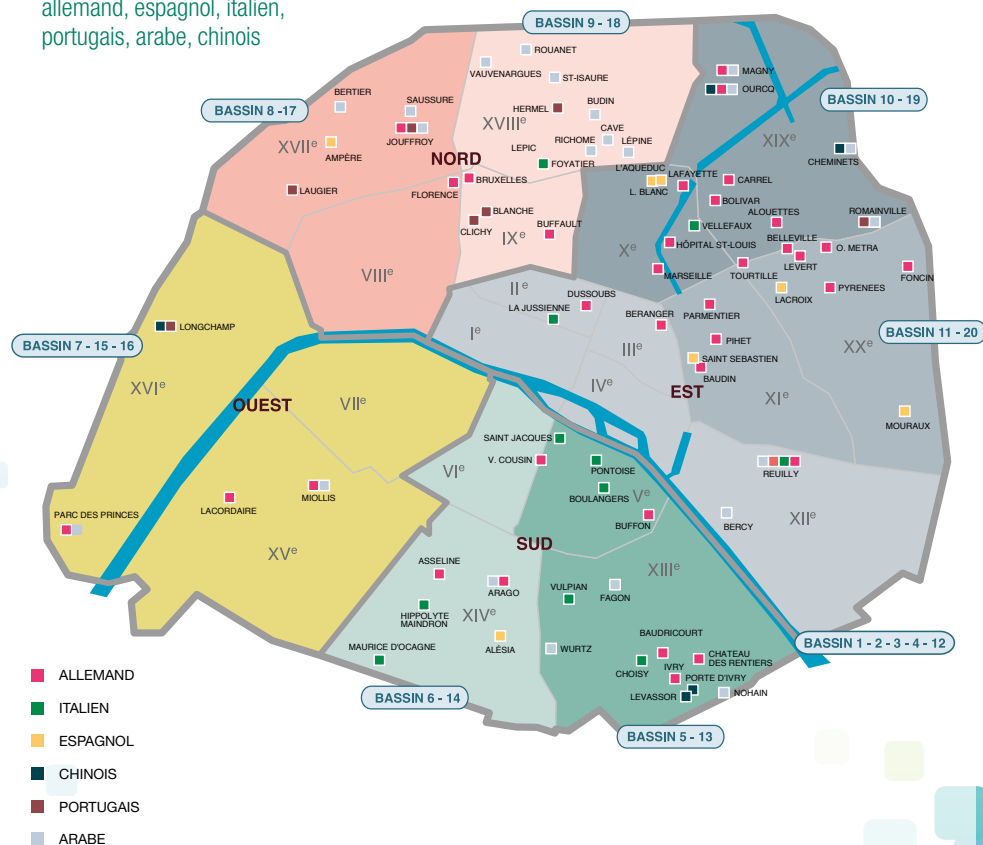
Accompagnement éducatif dans les écoles en 2014/2015

Plus de 2 963 élèves de l'éducation prioritaire ont bénéficié de l'aide aux devoirs (60 %), d'ateliers artistiques et culturels (26 %), d'activités sportives ou de modules USEP (10 %), langues vivantes (4 %).

Langues

Année scolaire 2014/2015 :

7 langues vivantes enseignées dans le premier degré : anglais, allemand, espagnol, italien, portugais, arabe, chinois



(L'anglais étant enseigné dans presque toutes les écoles, il n'apparaît pas sur la carte.)

Le 2nd degré public et privé sous contrat

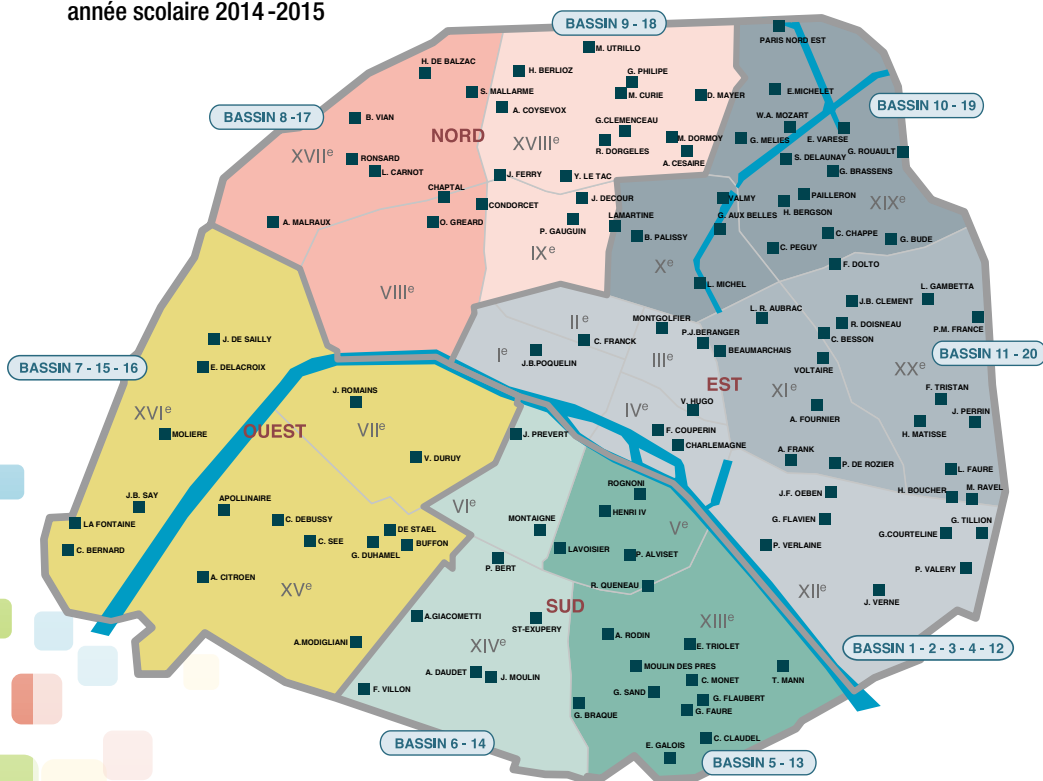
(chiffres année scolaire 2014/2015)

350 établissements scolaires dont 9 ne proposant que des formations post-baccalauréat
160 445 élèves dans le second degré pré-baccalauréat

1,02 milliard d'euros au titre du 2^d degré public (budget 2015)

Le budget de l'enseignement privé sous contrat des 1^{er} et 2^d degrés est globalisé soit **302 millions d'euros** (budget 2015)

Collèges publics
année scolaire 2014-2015



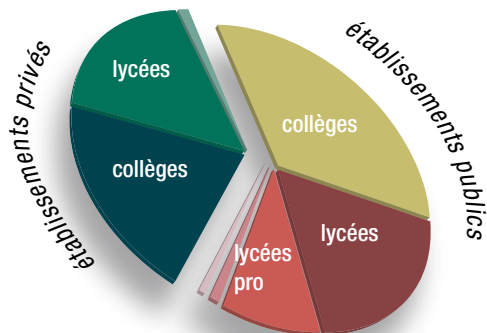
Nombre d'établissements publics et privés sous contrat

	Public	Privé sous contrat	TOTAL
Collèges ¹	113	63	176
Lycées professionnels	29	2	31
Lycées d'enseignement général et technologique	74	66	140
EREA	3	0	3
TOTAL	219	131	350

(1) dont 15 collèges avec SEGPA (14 dans le public, 1 dans le privé sous contrat).

Centres d'Information et d'Orientation - CIO _____ 14

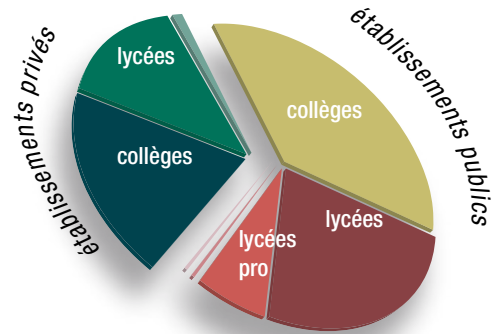
Nombre d'établissements publics et privés sous contrat



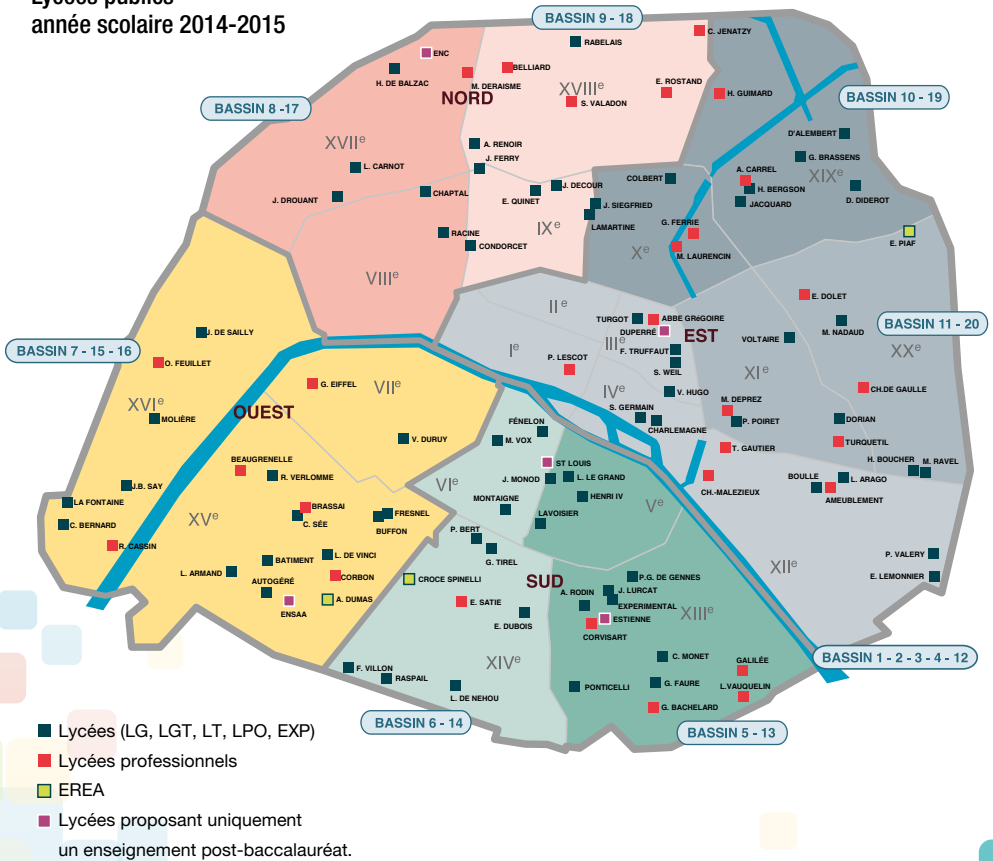
Nombre d'élèves par établissement dans le public et le privé sous contrat (pré-baccalauréat)

	Public	Privé sous contrat	TOTAL
Collèges	56 935	29 018	85 953
Lycées professionnels	8 846	595	9 441
Lycées d'enseignement général et technologique	39 360	25 168	64 528
EREA	523	0	523
TOTAL	105 664	54 781	160 445

Nombre d'élèves par établissement dans le public et le privé sous contrat



Lycées publics année scolaire 2014-2015



Enseignement technologique et professionnel dans le public et le privé sous contrat (pré-baccalauréat)

_ Élèves dans l'enseignement technologique et professionnel :	22 782
_ Élèves suivant un enseignement professionnel ¹ :	16 228
_ Élèves suivant un enseignement technologique :	6 554
_ Apprentis en CFA :	24 481
_ Établissements de formation professionnelle et technologique :	89 lycées et 3 EREA
dont 31 lycées des métiers et 4 établissements supérieurs d'arts appliqués	

(1) Ce chiffre inclut les élèves suivant un enseignement en CAP, baccalauréat professionnel, mentions complémentaires, brevet des métiers d'art, formations complémentaires d'initiative locale, préparations pré-baccalauréat professionnel ainsi que les apprentis en unité de formation d'apprentissage (UFA).

Personnels exerçant dans l'enseignement scolaire

- données au 31 janvier 2015 source CNE (contrôle national des emplois) en équivalent temps plein (ETP) -

19 736 personnels du second degré

_ Enseignants dans le 2 ^d degré public et conseillers d'orientation psychologues	11 824
_ Enseignants dans le 2 ^d degré privé sous contrat	4 225
_ Personnels non enseignant	2 466
dont :	
- Personnels d'encadrement (inspection, direction, cadres)	440
- Personnels de laboratoire	315
- Personnels TOS	50
- Personnels administratifs des établissements et des CIO	872
- Personnels d'accompagnement et de suivi des élèves	
(personnels d'éducation, de surveillance et personnels de santé et sociaux)	789
(dont 88 stagiaires COP)	
_ 1 221 assistants d'éducation en équivalent temps plein exercent leur fonction dans le second degré	
dont :	
- 203 AVSI auxiliaires de vie scolaire chargés de l'accompagnement individualisé	
- 76 AVSCO auxiliaires de vie scolaire collectifs	
- 80 AVSM auxiliaires de vie scolaire mutualisés	
- 8 APS assistants chargés de prévention et de sécurité nommés à la rentrée 2015	

Scolarisation pour tous : élèves à besoins éducatifs particuliers

Scolarisation des élèves nouveaux arrivants organisée par le centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (CASNAV)

_ Élèves nouveaux arrivants _____ 1 475

Scolarisés dans **75 UPE2A** dont :

- 39 UPE2A en collège dont 9 UPE2A pour élèves non ou très peu scolarisés antérieurement (Ensa),
- 6 UPE2A en lycée général et technologique
- 30 UPE2A en lycée professionnel dont 11 pour Ensa

10 origines géographiques : Afrique subsaharienne, Amérique latine / Antilles, Asie Centrale, Asie du Sud, Maghreb, Moyen-Orient, Amérique du Nord, Union européenne / Europe occidentale, Balkans / Europe orientale, Extrême Orient.

Scolarisation des élèves en difficulté

13 dispositifs relais avec : 8 classes et 5 ateliers qui peuvent accueillir 210 élèves pour chacune des trois sessions annuelles, 24 dispositifs de socialisation et d'apprentissages internes au collège qui accueillent un peu plus de 500 élèves.

Scolarisation des élèves à haut potentiel avec troubles associés

1 section au collège Janson de Sailly (XVI^e), 1 section au collège Brassens (XIX^e).

Scolarisation en internat

- _ Collège Thomas Mann (XIII^e)
- _ Lycée général Henri IV (V^e)
- _ Lycée général Louis Le Grand (V^e)
- _ Lycée général Saint-Louis (VI^e)
- _ Lycée général Janson de Sailly (XVI^e)
- _ Lycée GT Chaptal (VIII^e)
- _ Lycée GT Jean-Baptiste Say (XVI^e)
- _ Lycée GT Maurice Ravel (XX^e)
- _ Lycée polyvalent Dorian (XI^e)
- _ Lycée polyvalent Guillaume Tirel (XIV^e)
- _ Lycée professionnel Hector Guimard (XIX^e)
- _ Lycée d'État Jean Zay (XVI^e)
 - > Site Lourcine (XIII^e)

Des places sont réservées en priorité aux élèves issus des quartiers politique de la ville et/ou boursiers.

12

Langues

21 langues vivantes enseignées dans le secondaire pour l'année scolaire 2014/2015

200 sections européennes :

102 d'anglais - 46 d'allemand - 33 d'espagnol - 10 d'italien - 5 de russe - 4 de portugais

16 sections orientales : 12 de chinois - 2 de vietnamien - 2 de japonais

25 sections internationales

- _ Cité scolaire Honoré de Balzac (XVII^e) : sections internationales anglais, allemand, espagnol, portugais, arabe et italien
- _ Cité scolaire Montaigne (VI^e) : sections internationales portugais et polonais
- _ Cité scolaire La Fontaine (XVI^e) : section internationale japonais
- _ Collège G. Fauré (XIII^e) : section internationale chinois
- _ Cité scolaire Camille Sée (XV^e) : section internationale anglais
- _ Cité scolaire Janson de Sailly (XVI^e) : section internationale chinois
- _ Collège Maurice Ravel (XX^e) : section internationale anglais
- _ Lycée Claude Monet (XIII^e) : section internationale chinois

6 Sections binationales

- _ Lycée Victor Hugo (III^e) : section ESABAC (bac français/Esame di stato italien)
- _ Lycée Claude Monet (XIII^e) : section ESABAC
- _ Lycée Janson de Sailly (XVI^e) : section ABIBAC (Bac français / ABITUR allemand)
- _ Lycée Molière (XVI^e) : 1 section BACHIBAC (bac français / bachillerato espagnol)
- _ Lycée Maurice Ravel (XX^e) : section ABIBAC et section BACHIBAC

Éducation prioritaire

La refondation de l'éducation prioritaire a permis de déplacer la nouvelle carte vers les secteurs les plus en difficulté. Celle-ci s'est redéployée sur l'arc nord nord-est de la capitale, en convergence avec la nouvelle carte des quartiers prioritaires de la politique de la ville qui cible 20 micro-quartiers.

1^{er} degré

Les écoles (année scolaire 2015-2016)

	Éducation prioritaire	dont REP+	CAPPE ¹
Écoles maternelles	95	13	10
Écoles élémentaires/polyvalentes	120	15	15
TOTAL éducation prioritaire	215	28	25

Les élèves (année scolaire 2014-2015)

	Éducation prioritaire	dont REP+	CAPPE ¹
Écoles maternelles	14 518	1 990	1 648
Écoles élémentaires/polyvalentes	27 211	3 040	3 143
TOTAL éducation prioritaire	41 729	5 030	4 791

(1) CAPPE : Convention académique pluriannuelle de priorité éducative

2^d degré

Les collèges (année scolaire 2015-2016)

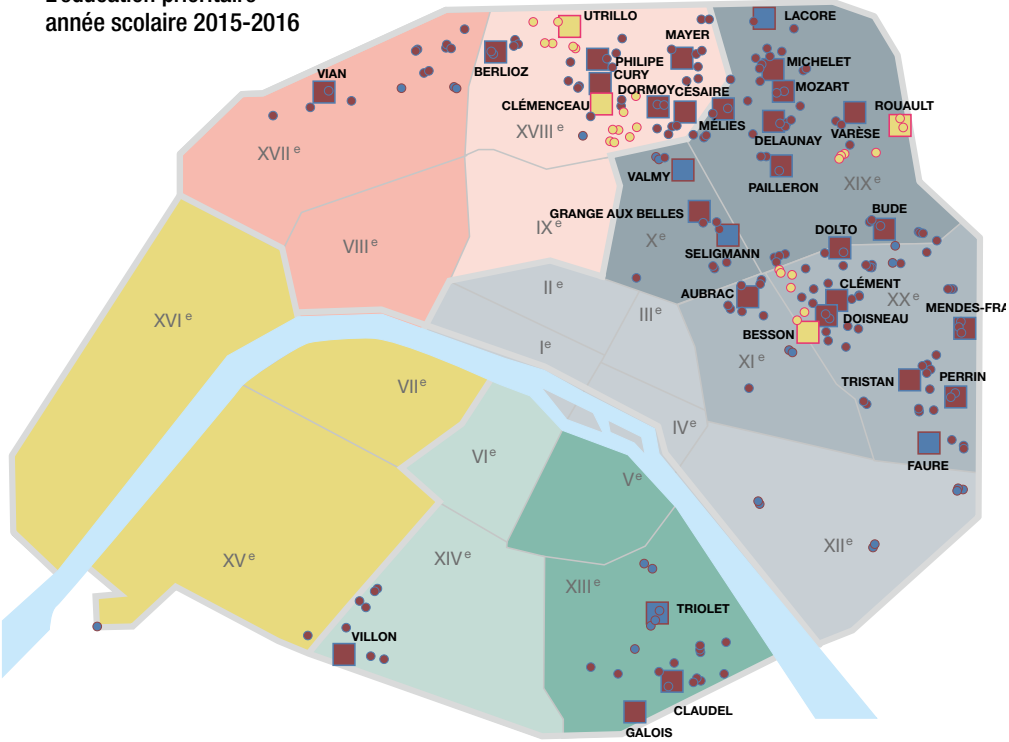
	Éducation prioritaire	dont REP+	CAPPE ¹
Collèges	29	4	5

Les élèves (année scolaire 2014-2015)

	Éducation prioritaire	dont REP+	CAPPE ¹
Collèges	12 663	1 573	1 610

(1) CAPPE : Convention académique pluriannuelle de priorité éducative

L'éducation prioritaire
année scolaire 2015-2016



- Écoles REP+ (28)
- Écoles REP (187)
- Écoles CAPPE (25)

- Collèges REP + (4)
- Collèges REP (25)
- Collèges CAPPE (5)

Résultats aux examens

Diplôme national du brevet session 2015

(données provisoires)

Taux de réussite : 86,9 % (- 0,1 point par rapport à 2014)

_ Série générale : 87,6 %

_ Série professionnelle : 70,8 %

Baccalauréat session 2015

(données provisoires)

Taux de réussite : 89,0 % (+ 0,9 point par rapport à 2014)

_ Série générale : 92,3 %

_ Série technologique : 89,3 %

_ Série professionnelle : 79,3 %

Enseignement supérieur

Effectifs étudiants dans le public et le privé (année universitaire 2014-2015)

332 247 inscriptions principales d'étudiants ¹

Étudiants en université	172 386 ²
dont préparation DUT	2 039
CPGE ³	14 702
STS ³	17 407
Écoles de commerce, vente, gestion, comptabilité	26 843
Formations d'ingénieurs publiques, privées ⁴	8 330
Autres établissements d'enseignement supérieur ⁵	93 449

(1) Nota : un même étudiant peut avoir plusieurs inscriptions principales dans des établissements différents.

(2) 184 044 en prenant en compte les composantes des universités parisiennes non localisées à Paris.

(3) formations dispensées dans les lycées

(4) Ensemble des écoles et formations d'ingénieurs (universitaires ou non), y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

(5) Grands établissements, écoles normales supérieures, facultés privées, écoles juridiques et administratives, écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles paramédicales et sociales, préparations intégrées, autres écoles.

Source : Repères et références statistiques 2015 du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Vie étudiante - CROUS de Paris

63 Résidences universitaires

15 Restaurants universitaires

30 Cafétérias

Boursiers d'enseignement supérieur (2014-2015) 55 000

Étudiants étrangers boursiers du gouvernement français gérés en 2014-2015 1 417 ⁶

(6) Source : Campus France

Budget académique des bourses et des aides aux étudiants (année civile 2014) 172 millions d'euros
du ministère de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
+ 5,7 millions d'euros du ministère de la Culture et de la Communication

Logements (étudiants logés en 2014-2015) 5 500

Cité internationale universitaire de Paris : 1 Maison internationale, 40 Maisons

Une capacité de 5 800 logements (6 000 lits) dédiés aux étudiants, chercheurs et artistes en mobilité

12 000 étudiants, chercheurs artistes et sportifs de haut niveau accueillis chaque année

140 nationalités représentées

Établissements de l'enseignement supérieur

Établissements publics ayant une offre de formation

7 universités toutes passées aux responsabilités et compétences élargies (RCE) depuis janvier 2011

13 grands établissements dont 1 école normale supérieure

5 écoles d'ingénieurs publiques sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

2 IUT

2 IUP

35 lycées publics (et 8 lycées privés sous contrat) disposent de CPGE

43 lycées publics (et 15 lycées privés sous contrat) disposent de STS

Regroupements d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche

5 COMUE (communautés d'universités et établissements) ont leur siège à Paris : Université Sorbonne Paris Cité (USPC), Sorbonne Universités (SU), héSam (hautes études Sorbonne arts et métiers), Université de recherche Paris, Sciences et Lettres (PSL) et Université Paris Lumières (UPL).

2 regroupements d'établissements sous le statut d'EPCS (établissements publics de coopération scientifique) ont leur siège à Paris : ParisTech, Campus Condorcet.

Bibliothèques universitaires

1 service commun de la documentation (SCD) par université, 7 bibliothèques interuniversitaires (BIU) et la Bibliothèque de la cité internationale universitaire de Paris, la bibliothèque de documentation internationale contemporaine, la bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC).

ESPE

1 ESPE (école supérieure du professorat et de l'éducation), ex-IUFM, adossée administrativement à l'université Paris-Sorbonne, depuis le 1^{er} septembre 2013.

Personnels exerçant dans l'enseignement supérieur (année universitaire 2014-2015)

8 466 enseignants-chercheurs¹ dont

enseignants-chercheurs des disciplines médicales et odontologiques _____ 1 366

enseignants-chercheurs des autres disciplines _____ 7 100

(1) Professeurs des universités et maîtres de conférence (personnels permanents titulaires ou stagiaires, en activité ou en surnombre, hors doctorants, hors ATER, hors contractuels)

Source : MENESR/DGRH A1-1, enquête GESUP2, mars 2015.

1 270 enseignants du second degré en fonction dans le supérieur²

(2) Stagiaires et titulaires agrégés, certifiés, professeurs d'EPS, professeurs de lycée professionnel, doctorants, ATER

Source : Division des personnels du rectorat de Paris, juillet 2015.

10 096 personnels non enseignants³ dont

personnels administratifs _____ 1 997

personnels des services sociaux et de santé _____ 45

personnels ouvriers _____ 13

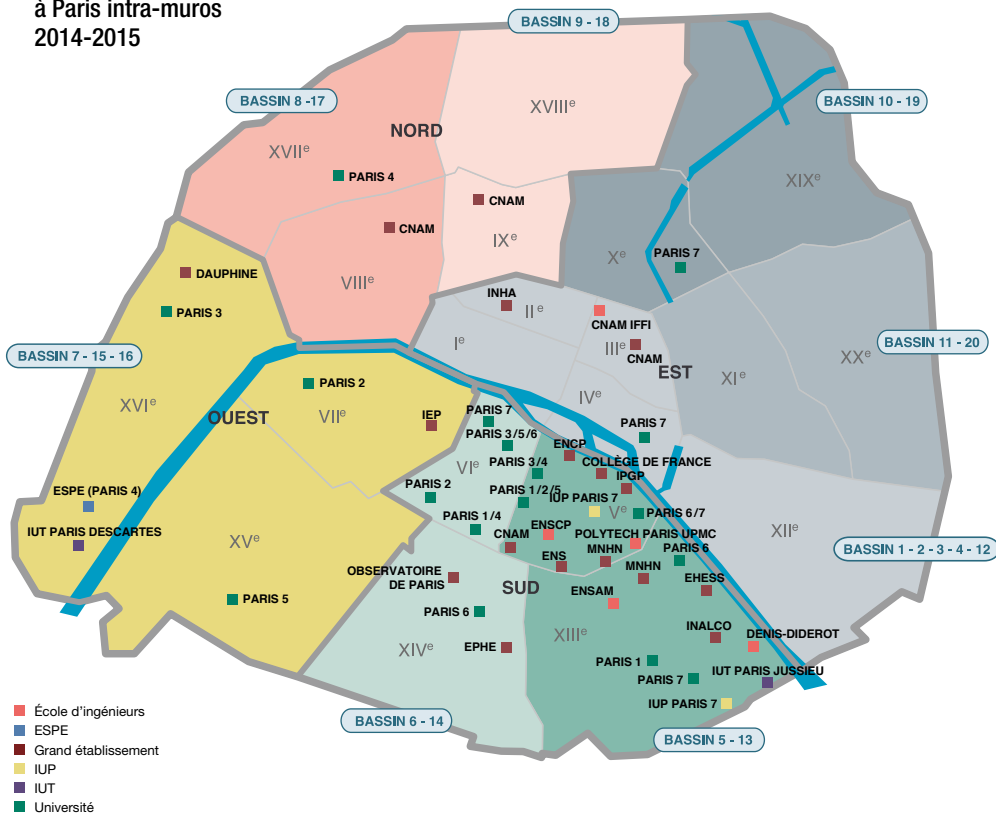
ingénieurs, techniciens et adjoints techniques de recherche et formation _____ 7 114

personnels des bibliothèques _____ 927

(3) Agents en position d'activité (hors congés longue durée) au 1^{er} octobre 2014.

Source : MENESR/DGRH C1-1, extraction annuaires AGORA, POPPEE ITARF, POPPE BIB

**Établissements publics
d'enseignement supérieur
sous tutelle du MENESR
à Paris intra-muros
2014-2015**



CNAM : Conservatoire national des arts et métiers

EHESS : École des hautes études en sciences sociales

ENCP : École nationale des Chartes Paris

ENSCP : École nationale supérieure de chimie
de Paris

ENSAM : École nationale supérieure d'arts et métiers

ENS : École Normale Supérieure

ESPE : École supérieure du professorat et de l'éducation

EPHE : École pratique des hautes études

IEP : Institut d'études politiques (SciencesPo)

IFFI : Institut français du froid industriel

INALCO : Institut national des langues et civilisations orientales

INHA : Institut national d'histoire de l'art

IPGP : Institut de physique du globe de Paris

MNHN : Muséum national d'histoire naturelle



rectorat site Gembetta

94, avenue Gambetta
75020 PARIS

accès par la route

porte des lilas,
prendre l'avenue Gambetta

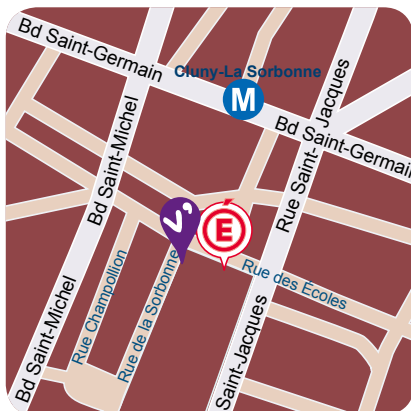
accès métro

ligne 3 : arrêt Gambetta
ligne 3 bis : arrêt Pelleport ou Saint-Fargeau

accès autobus

lignes 26, 60, 61 ou 96

station vélib et autolib



rectorat site Sorbonne

47, rue des Écoles - 75005 PARIS

accès métro

ligne 10 : arrêt Cluny-la Sorbonne
RER B : arrêt Luxembourg
RER C : arrêt Saint-Michel

accès autobus

lignes 21, 27, 38, 63, 85, 86 ou 87

station vélib et autolib

Au printemps 2016, le rectorat de Paris emménagera dans ses nouveaux locaux sur le site **Visalto**, boulevard d'Indochine, Paris 19^e

Vous pouvez suivre les actualités de l'académie de Paris sur ▼

► les réseaux sociaux

	@academie_paris
	paris.academie
	+academieparis
	AcademieParis
	academie_paris
	academieparis
	Academie_Paris



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



► les sites de l'académie de Paris

www.ac-paris.fr
www.sorbonne.fr



BANQUE POPULAIRE
RIVES DE PARIS
proche et engagée